

Etat des lieux :

Au 05/10/2026, la propagation du virus **Shamonda** Europe continue, avec des résultats confirmés en France dans :

- 50 départements chez des bovins : Ain, Aisne, Allier, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Ardèche, Ardennes, **Ariège**, Aveyron, Calvados, Cantal, Charente, Corrèze, Côte-d'Or, Côtes-d'Armor, Creuse, Doubs, Drôme, Finistère, Haute-Garonne, Gers, Ile et Vilaine, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Loire-Atlantique, Lot, Lozère, Manche, Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Moselle, Nièvre, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône et Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Tarn, Tarn et Garonne, Vosges, et **Haute Vienne**.

- 2 départements chez des ovins : Aveyron et Oise. Les foyers ovins se caractérisaient par des malformations congénitales. Les agneaux présentaient notamment une arthrogrypose et une brachygnathie. Le génome du virus a été détecté par PCR dans l'encéphale.

- A noter le premier foyer équin découvert dans le département de l'Hérault détecté le 30/09/2026. L'imputation à Shamonda est due à la présence concomitante de signes nerveux, de la détection par PCR du virus Shamonda, et de PCR négative West Nile et EHV. (Source : Plateforme ESA)

